

# INFO MUNICIPALE

## Spécial confinement



### LE MOT DU MAIRE

Chères Madeleinoises, chers Madeleinois,

Nous sommes entrés dans la 5<sup>ème</sup> semaine du confinement.

Depuis le début de celui-ci, la mobilisation municipale est totale et permanente pour appliquer les directives de l'Etat, mais aussi pour prendre et accompagner des initiatives locales.

Dans le contexte d'un confinement prolongé, il importe prioritairement de continuer à faire preuve de discipline et de solidarité.

Discipline dans le respect rigoureux des gestes-barrières et des règles du confinement, pour protéger notre santé individuelle et collective.

Solidarité à l'égard des soignants et des aidants d'abord, mais aussi naturellement des plus fragiles et des plus isolés d'entre nous, sans oublier les « soldats du confinement » qui assurent toutes les missions du quotidien.

Vous trouverez dans ce bulletin d'informations des moyens concrets de leur exprimer votre soutien.

Je ne doute pas que vous serez nombreuses et nombreux à saisir ces occasions.

Bien à vous toutes et tous,

Sébastien Lepretre  
Maire de La Madeleine

# TOUS, MOBILISÉS !

## CRISE SANITAIRE ET CONFINEMENT

Les informations pratiques, les initiatives solidaires...

Info municipale "spécial confinement"- Avril 2020  
14 000 exemplaires  
Directeur de la Publication : Sébastien LEPRETRE,  
Maire de La Madeleine  
Responsable de la publication :  
Évelyne BIZOT, Adjointe au Maire.  
Conception, réalisation : Service Communication  
Imprimerie Delezenne - Tél : 03 21 20 05 20.

Restez confinés et restez connectés !

[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)



**La Madeleine**  
Proche de tout, proche de tous !

# Au cœur de la crise sanitaire, LES MADELEINOIS ONT DU CŒUR !

*En cette période de crise sanitaire et de confinement, les élus, les services municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale, les associations locales et les Madeleinois sont mobilisés pour maintenir le lien et soutenir prioritairement les soignants et les personnes vulnérables et fragiles. Tous solidaires face à la crise !*



## Les Madeleinois solidaires s'engagent !

Depuis le début du confinement, la Ville met en relation les personnes ayant besoin d'aides avec des Madeleinois volontaires pour les aider. Faire les courses, prendre des nouvelles par téléphone, ... le principe est de pouvoir compter sur quelqu'un en cette période de confinement. Les deux personnes signent un engagement qui confirme leur mise en relation solidaire et qui rappelle les précautions à prendre entre les deux

personnes. Si vous êtes intéressés pour vous faire aider ou aider, contactez le 03 20 12 79 92

## ON VA S'AIDER entre Madeleinois

Pensez à la plateforme [onvasaider.ville-lamadeleine.fr](http://onvasaider.ville-lamadeleine.fr) qui permet de proposer ou de bénéficier d'aides.

## Un local de stockage pour les infirmiers.

À la demande des infirmiers intervenant sur La Madeleine, la Mairie sert désormais de lieu de stockage

pour leurs matériels professionnels.

## Les Madeleinois mobilisés !

Au quotidien, de nombreux Madeleinois nous soignent, nous protègent, nous nourrissent et agissent pour notre cadre de vie... Ils s'appellent Anthony, Idalia, Anne, Frédérique, Kader, Franck, Béatrice, Prescilia... Ils sont aides-soignants, infirmiers, agents d'esterra, bénévoles, commerçants, pharmaciens... Chaque jour, sur les réseaux sociaux de la Ville, ces "soldats madeleinois

du confinement" sont mis à l'honneur. Remerciez-les grâce à vos likes et vos commentaires !

## Appel aux dons

Pour lutter contre la pénurie de matériel médical, la Ville vous invite à donner des masques, des blouses et des gants. Déposez-les dans la boîte aux lettres de la mairie. Retrouvez les tutoriels de confection de masques et de blouses sur [ville-lamadeleine.fr](http://ville-lamadeleine.fr) Merci pour votre générosité !

## LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ :



### SUR LES SERVICES MUNICIPAUX...

#### Suite aux élections municipales, le nouveau Conseil Municipal n'a pas pu être installé. Qui dirige la Ville ?

En l'absence d'installation du nouveau Conseil Municipal, c'est le Conseil Municipal du mandat précédent qui reste en responsabilité.

#### Comment contacter les services municipaux ?

Si vous avez une question relative à votre quotidien, envoyez en priorité un mail via le site de la Ville ou via la messagerie :

[votremessage@ville-lamadeleine.fr](mailto:votremessage@ville-lamadeleine.fr)

Pour vos questions urgentes, appelez le numéro 03 20 12 79 79 ou le 03 20 12 21 69 de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi. L'agent d'accueil vous aiguillera selon la nature de votre demande.

#### Les démarches administratives sont-elles maintenues ?

Les rendez-vous pour les cartes d'identité et les passeports, les déclarations de changements de noms, les mariages, PACS, les parrainages sont reportés.

Les déclarations de naissance, de reconnaissance et de décès sont maintenues. Si vous avez un acte de naissance ou de décès à enregistrer, le service reste à votre disposition par téléphone au 03 20

12 79 79 de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi. Vous pourrez ainsi organiser un rendez-vous physique, en prenant toutes les précautions liées au virus.

#### Y a-t-il un service d'accueil des enfants pour les soignants ?

En cette période de confinement, la Ville a mis en place un système d'accueil d'enfants réservé aux Madeleinois chargés d'assurer un service public en matière de santé et de sécurité. Si vous êtes concernés, envoyez un mail à [votremessage@ville-lamadeleine.fr](mailto:votremessage@ville-lamadeleine.fr)

### SUR VOTRE SÉCURITÉ...

#### Est-ce que le service de la Police Municipale est maintenu en période de confinement ?

Oui, la Police Municipale poursuit son travail de présence sur le terrain. Si vous constatez des infractions, vous pouvez joindre la Police Municipale au 03 20 74 17 25 qui interviendra dans le



## Merci aux petites mains habiles !

Pour lutter contre la pénurie de matériel médical, la Ville vous invite depuis le début du confinement à confectionner des masques en tissus et des blouses à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Merci aux couturières et couturiers qui ont déjà cousu 300 masques remis aux aidants et soignants madeleinois à domicile et dans nos maisons de retraite. Retrouvez les tutoriels sur le site internet : ville-lamadeleine.fr

## UN MASQUE POUR LES PLUS DE 70 ANS

La Ville souhaite doter prioritairement toutes les personnes âgées de plus de 70 ans d'un masque en tissu. Si vous êtes concernés, appelez le 03 20 12 79 92 ou le 03 20 12 44 40 ou le 03 20 12 21 69, afin de donner vos coordonnées en vue de la livraison du masque.

Les couturières bénévoles sont aussi invitées à se faire connaître en envoyant un mail à [votremessage@ville-lamadeleine.fr](mailto:votremessage@ville-lamadeleine.fr). Un kit nécessaire à la conception des masques vous sera remis.

**Les partenaires de cette opération sont Mad&Nous et Lemahieu.**

# Les menuisiers de la Ville fabriquent **DES PARAVIRUS**



Composés de plexiglas et de bois, près de vingt ont déjà été installés gratuitement chez les commerçants et pharmaciens madeleinois et d'autres sont en cours de conception et d'installation !

A l'initiative de la Ville, ces protections dans les commerces et pharmacies restés ouverts pendant la crise sanitaire sont très appréciées par les professionnels en contact quotidien avec de nombreux clients.

De la conception en atelier à l'installation sur place, les menuisiers des services techniques municipaux gèrent tout de A à Z.

Les professionnels sont très contents de cette initiative qui améliore leur quotidien. Bientôt les cabinets médicaux madeleinois seront équipés.

**Vous êtes couturière et vous vous demandez si vous avez les capacités de confectionner ces masques,** consultez la vidéo qui devrait vous y aider <https://www.youtube.com/watch?v=eNUtzQrSjkc&feature=youtu.be>

cadre de ses horaires de présence sur le terrain. En dehors de ces horaires, c'est la Police Nationale qu'il faut contacter.

### SUR LES PERSONNES VULNÉRABLES...

#### Si la personne est déjà suivie par le Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale assure un suivi renforcé des personnes vulnérables, sous forme de contacts et de permanences téléphoniques. Contactez-le 06 85 54 71 49 de 8h30 à 12h et le 06 76 59 60 38 de 13h30 à 17h15 du lundi au vendredi. Si votre demande concerne les repas de la Ville proposés aux personnes âgées, nous vous invitons à contacter le 06 32 13 63 95 aux horaires d'ouverture indiqués ci-dessus.

#### Pour toute autre personne,

Appelez le 03 20 12 79 92 qui vous aiguillera vers l'interlocuteur qui répondra à votre demande.

#### Que faire en cas de violences conjugales ou intrafamiliales ?

Les victimes de violences conjugales, et plus largement intrafamiliales, peuvent alerter police,

gendarmerie, SAMU et pompiers **par SMS, en envoyant un message au 114.**

Les téléphones d'urgence fonctionnent. Composez le 17 ou le 112. Victimes de violences conjugales, vous pouvez aussi appeler le 39 19 pour des conseils. Vous pouvez déposer plainte en ligne : <https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

### SUR LES COMMERCES ET LES SERVICES...

#### Le marché madeleinois est-il maintenu ?

Oui, il a lieu chaque vendredi de 7h30 à 12h30. Un point d'entrée et un point de sortie uniques ont été mis en place. Seuls les stands alimentaires sont présents. Les mesures préventives contre la propagation du Covid 19 sont renforcées. Une file d'attente est réservée aux personnes âgées de plus de 70 ans, personnes fragiles, handicapées, femmes enceintes et personnel soignant.

#### Quels sont les commerces ouverts sur la commune ?

Retrouvez la liste des commerces ouverts et joignables sur le site internet de la Ville : [www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

#### La poste est-elle ouverte ?

Oui, le bureau de poste situé rue Pompidou est ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

## Je soutiens mon commerçant !

Afin de soutenir les commerçants de La Madeleine qui ont dû cesser leur activité pendant le confinement, la Ville et l'Union des Commerçants, Artisans et Professionnels de La Madeleine font appel à votre soutien. Ils vous proposent d'acheter des bons d'achat post-confinement.

Vous avez la possibilité de pré-payer des achats ou des services dans vos commerces, dont vous profiterez dès leur réouverture.

> Choisissez le commerçant que vous voulez aider.

> Contactez l'UCAP

> Indiquez vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, mail) et la somme que vous souhaitez verser (à partir de 30 €).

**[ucap-lamadeleine.fr](http://ucap-lamadeleine.fr)**

Jeune artiste en herbe, ce défi est pour toi ! Réalise un joli dessin. Il sera remis prioritairement, dans le respect des règles d'hygiène, aux personnes dans les maisons de retraite, isolées en ce moment à cause du confinement. Tu peux l'accompagner d'un message si tu le souhaites. Dépose-le dans la boîte aux lettres de la Mairie.

## POUR MIEUX VIVRE LE CONFINEMENT ENSEMBLE...

### > Challenge music madeleinois chaque jour à 16h :

En soutien aux personnes qui œuvrent au quotidien pour lutter contre le virus et pour que le confinement rime, l'espace d'un instant, avec divertissement, les Madeleinois sont invités à envoyer une vidéo les montrant en train de jouer de la musique.

Chaque jour, à 16h, RDV sur les pages facebook et twitter pour partager un moment musical. Si vous souhaitez faire comme Elliott, Mila, Barbara, Clément... filmez-vous en train de jouer (pas plus de 5 minutes) et envoyez votre vidéo sur la messagerie de la page Facebook de la Ville en indiquant vos prénom, nom et le titre du morceau joué.

### > Des séances de sport en ligne chaque mercredi :

Les éducateurs sportifs de la Ville vous coachent toutes les semaines !

En période de confinement il est aussi important de maintenir une activité physique pour la santé mais aussi pour le moral !

Pour ce faire, les éducateurs sportifs de la Ville vous proposent une séance de sport à faire à la maison. Sur le site internet de la Ville découvrez aussi des séances de renforcement musculaire illustrées, pas à pas.

### > Des activités et des ressources en ligne :

Des ressources de la Médiathèque sont à votre disposition sur la page facebook où chaque jour un article est proposé avec des liens vers des ressources diverses à écouter, à regarder ou à lire : comment faire pousser des plantes chez soi, faire des masques, lire des livres ou des BD en ligne ou même s'adonner à un escape game. N'hésitez pas vous abonner à la page !

Le mercredi, c'est plutôt pour les

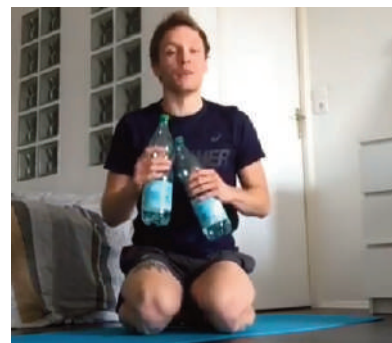
familles et les enfants. Le vendredi soir, à 18h15, c'est l'heure de l'apéro avec des activités à partager !

Pour les abonnés, en ligne, via le site Internet de la Médiathèque, vous accédez à 12 films en VOD téléchargeables par mois et à une offre d'auto formation dans de nombreux domaines. Profitez-en !

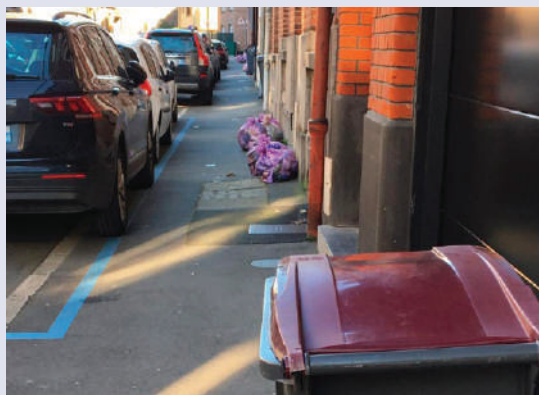
### > #fenetressurlamadeleine :

Partagez un instant de vie madeleinoise en vous prêtant au jeu des fenêtres sur La Madeleine !

Pour garder le lien entre habitants ou pour en créer de nouveaux... apportez votre regard sur la ville en cette période de confinement. Qu'est ce que vous voyez de chez vous ? D'une fenêtre, d'une porte, d'un balcon... partagez vos prises de vues via le formulaire de contact du site internet ou sur les messageries Facebook ou Twitter et faites vivre la ville, autrement !



## LES QUESTIONS QUE VOUS VOUS POSEZ :



### SUR VOTRE CADRE DE VIE...

#### Les rues de La Madeleine sont-elles désinfectées ?

Le Haut Conseil de la Santé Publique a recommandé de ne pas désinfecter la voirie.

Équipés de dispositifs de sécurité, les agents municipaux de propreté restent mobilisés chaque jour sur le terrain pour assurer le nettoyage habituel des rues.

Soyez solidaires et respectueux de leur travail. Ne jetez pas vos déchets sur la voie publique et ramassez les déjections de votre chien sous peine d'amende.

#### Comment est ré-organisée la collecte des déchets ?

Le service de collecte des déchets non recyclables est maintenu deux fois par semaine (les mardis et vendredis matins).

#### **ATTENTION, la collecte de déchets recyclables n'est plus hebdomadaire.**

#### **A La Madeleine, la prochaine collecte des recyclables aura lieu les mardis 28 avril et 12 mai.**

Les plannings sont sur [esterra.fr](http://esterra.fr)

Il est interdit de déposer les sacs et bacs sur l'espace public en dehors des jours d'enlèvement, sous peine d'amende de 35 €.

Après chaque passage, rentrez systématiquement vos bacs.

#### Est-ce que la déchetterie est ouverte ?

Non, toutes les déchetteries de la Métropole Européenne de Lille sont fermées.

Tout dépôt sauvage devant la déchetterie est strictement interdit. Les contrevenants s'exposent à des amendes.

#### L'accès aux Jardins Familiaux est-il autorisé ?

L'accès dérogatoire aux Jardins Familiaux est autorisé dans le respect de conditions strictes à retrouver sur le site de la Ville.

### SUR VOS DÉPLACEMENTS

#### Faut-il disposer d'une attestation pour circuler ?

Un modèle est téléchargeable en ligne sur le site du gouvernement. L'attestation de déplacement dérogatoire est un document papier signé par la personne qui en fait usage. Elle peut également être générée sur votre smartphone.

#### J'ai prévu de déménager, est-ce possible ?

Non, les déménagements doivent être reportés, sauf dans les cas où il existe une fin de bail non reportable.

#### Puis-je assister à des funérailles ?

En période de confinement, seuls la famille et les proches peuvent assister à des obsèques, dans la limite de 20 personnes

La Ville de La Madeleine propose aux familles endeuillées de retransmettre les funérailles en direct pour les personnes empêchées d'y assister.

## Pour suivre l'actualité relative à la crise sanitaire :

> Consultez régulièrement le site internet, la page facebook et le compte twitter de la Ville de La Madeleine.

> RDV sur le tchat en ligne avec Monsieur le Maire, toutes les semaines le mercredi de 18h à 19h sur le site de la Ville.

[www.ville-lamadeleine.fr](http://www.ville-lamadeleine.fr)

